



Objet :

L'événement a pour but de valoriser l'art-thérapie en France et de promouvoir le travail des arts-thérapeutes.

Participants :

L'événement est réalisé par les art-thérapeutes sur tout le territoire ayant été formé-e-s et certifié-e-s. Les centres de formations et institutions ou structures sont aussi concernés si un(e) art-thérapeute est garant(e) de l'événement.

Objectif :

Faire reconnaître **la valeur thérapeutique** de notre discipline dans les parcours de soin.

L'événement :

Il concerne tout événement qui promeut l'art-thérapie et son objectif thérapeutique. Exemple d'événements : conférence, atelier ouvert, table ronde, initiation, temps fort, ...

L'événement peut être payant mais la gratuité ou prix très réduit sont à privilégier.

L'événement n'est pas la pratique d'un atelier artistique.

L'événement doit être attentif à son impact écologique et à sa dimension laïque.

Chaque événement est sous l'entière responsabilité de son organisateur local, le @mag n'est en aucun cas responsable du contenu.

L'apport du @mag :

- Les événements reçus seront publiés sur le site dédié du @magazine dans un hors série spécial qui sortira en février 2026.
- Le @mag proposera des outils de communication.
- Il fera une campagne de communication sur cet événement dans les réseaux sociaux et autres moyens.

Le participant s'engage :

- A se servir du logo officiel dans ses publications liés au projet.
- A utiliser également l'argumentaire réalisé pour communiquer
- A respecter toute la charte.
- A envoyer avant février 2026 son événement pour publication en utilisant la fiche type disponible sur le site dédié.
- A communiquer localement sur l'événement.

Le @mag support et fondateur de l'événement s'autorisera à ne pas publier toutes propositions d'événement qui ne respectent pas la charte.